



La vidéoprotection s'étend à Pont-Sainte-Maxence avec l'installation de nouvelles caméras

Dès le mardi 22 mai, 4 nouvelles caméras de type dôme (360°) seront installées sur les toits des immeubles dans le quartier de Fond Robin et seront en fonction à compter du lundi 4 juin.

Si deux caméras sont déjà implantées à l'entrée du quartier, celles-ci seront positionnées au cœur même du quartier, notamment pour prévenir les vols qui peuvent affecter les véhicules et sanctionner les comportements routiers dangereux (la ville a en effet fait évoluer son texte réglementaire qui la lie à l'Etat pour procéder maintenant à la vidéo-verbalisation).

L'aboutissement de ce projet correspond à la lutte que mène depuis 2014 la municipalité contre la délinquance.

Le coût de cette installation est de 15 000 €, est supporté par le bailleur « Logement Francilien » mais c'est bien la ville qui en aura la responsabilité opérationnelle.

Les caméras seront raccordées au centre de supervision municipale.

La municipalité totalise maintenant 54 caméras sur le domaine public.

Service communication

03 44 56 86 39 / mairie.communication@pontsaintemaxence.fr